

## Mastérisation : sortir de la confusion et de l'incohérence (bis repetita)

La Conférence des directeurs d'IUFM ne cesse d'attirer l'attention sur le degré de confusion et d'incohérence atteint par la réforme du recrutement et de la formation des enseignants à force d'ajouts et de rectifications successifs.

Les mesures concernant le caractère transitoire de l'année 2009-2010 ne font que rajouter un peu plus de confusion et d'incohérence :

- la juxtaposition de trois catégories d'étudiants qu'il faut désormais traiter de manière différente ;
- la nécessité de bricoler un dispositif à la hâte pour un nombre significatif d'étudiants, ceux qui préparent les concours de professeur des écoles, des lycées professionnels, de conseiller principal d'éducation ;
- l'obligation pour la plupart d'entrer dans la logique de préparation des actuels concours et de s'inscrire simultanément dans des masters (quand ils existent) qui ont été construits dans une toute autre logique ;
- et, au bout du compte, la dévalorisation et la perte de crédibilité pour ces masters.

**Il existe pourtant une solution simple, claire, cohérente, efficace et lisible.**

Puisque l'on proroge officiellement les concours actuels, il suffit de proroger l'année qui les prépare et l'année de formation professionnelle en alternance qui les suit. Il y a là un dispositif qui, depuis une vingtaine d'années, a fait la preuve de sa cohérence et de son efficacité.

Il est alors très simple (moyennant le renforcement de la dimension recherche du mémoire de seconde année) de délivrer le diplôme ou le grade de master à tous ceux qui auront réussi ce parcours difficile et particulièrement sélectif.

### Construire l'avenir

De plus, pour construire l'avenir, la Conférence des directeurs d'IUFM réitère sa proposition d'organiser des États Généraux de la formation des enseignants sous forme d'une consultation rigoureuse et démocratique de tous les acteurs de ce dossier.

### Contact presse

Conférence des directeurs d'IUFM  
Sandra VIÉ  
Chargée de communication  
Tél. 01 44 32 92 47  
sandra.vie@cdiufm.amue.fr